

**Rapport de la commission de gestion concernant  
Budget 2024 – Préavis N°2023-07**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission de gestion, composée de Mesdames et Messieurs :

Véronique Dupraz Rutz (Présidente)

Dominique Pythoud

Solange Roch

Sacha Teutschmann

Nicolas Bersier

Adrien Magnenat

S'est réunie le lundi 20 novembre 2023 en salle de Municipalité afin d'étudier le préavis concernant le budget 2024 en présence de la Municipalité in corpore composée de Madame et Messieurs :

Claude Languetin, Syndic

Caroline Paccaud

Claude Goy

Bernard Martignier

Danilo Perotti

ainsi que Monsieur Daniel Roch, boursier communal.

Grâce au préavis très détaillé et à la présence de la Municipalité, la commission a pu passer en revue l'ensemble du budget et obtenir tous les éclaircissements nécessaires à la bonne compréhension de celui-ci.

La commission remercie les membres de la Municipalité ainsi que le boursier pour leur disponibilité et la clarté de leurs explications.

La commission relève que la commune elle aussi subit l'inflation et que, malgré une hausse des charges dans de nombreux domaines, le travail réalisé par la Municipalité a permis de prévoir un budget quasiment équilibré puisque celui-ci se boucle sur un excédent de charges de CHF 5'192.-, et ce malgré une certaine prudence vis-à-vis des prévisions de revenus.

La commission tient à les féliciter pour le travail accompli.

En conclusion, la commission propose au Conseil communal :

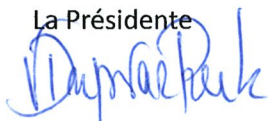
- vu le projet de budget et le préavis présenté par la Municipalité
- entendu le rapport de la commission de gestion

De décider :

- d'adopter le budget de fonctionnement 2024 tel que présenté par la Municipalité et bouclant sur un excédent de charges de CHF 5'192.-
- de donner décharge à la commission de son mandat

Vaulion, le 22 novembre 2023

La Présidente



Véronique Dupraz Rutz

Le Rapporteur



Adrien Magnenat